



**UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT  
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES**

Service technique

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT POUR LA GESTION  
DU BASSIN VERSANT DE L'OURCQ AMONT**

«Civilité» «Nom\_prénom»  
«Adresse\_1»  
«Adresse\_2»  
«Code\_Postal» «Ville»

## Programme de Restauration du ru d'Allan

### Tranche 1

#### Compte-rendu de la réunion de chantier 03 Mars 2015

• <b>Lieu :</b>	Devant la mairie de Sommelans à 09h30
-----------------	---------------------------------------

• <b>Maître d'ouvrage :</b>	• <b>Maître d'œuvre :</b>	• <b>Entreprise :</b>
Syndicat intercommunal pour la Gestion du Bassin Versant de l'Ourcq amont	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques (mise à disposition du Syndicat)	Forêts et Paysages

• <b>Nom, Prénom :</b>	• <b>Organisme :</b>	Présent	Absent	Excusé
LEVEQUE Yves	Président du syndicat			✓
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats d'aménagement	✓		
APPLINCOURT David	Entreprise Forêts et Paysages	✓		
LEGUILLETTE Jean-Paul	Commune de Sommelans	✓		
GOJARD Régis	Adjoint mairie de Sommelans	✓		
MANGELINCK Ludovic	Agent technique du syndicat			✓
KRAMP Jean-Claude	Agent technique du syndicat			✓
LEGUILLETTE Jean-Marie	Adjoint mairie de Sommelans			✓
HANCART Jérémy	Entreprise Forêts et Paysages	✓		
GOJARD Germain	Conseiller commune de Priez	✓		
LABOUREL Sabine	Agence de l'Eau Seine-Normandie			✓
GUYOT Pascal	Entente Marne			✓

Le programme pluriannuel de restauration du ru d'Allan a été confié, après appel d'offres, à l'entreprise Forêts et Paysages – (siège : Beaufort / 59.)

- **SITUATION ACTUELLE :**

- Les travaux de restauration du ru d'Allan et de ses affluents se poursuivent. L'entreprise se situe actuellement sur le tronçon ALA, entre les communes de Sommelans et de Priez, au niveau du lieu-dit de Rougemont.
- Le tronçon ALA, en aval de la commune de Sommelans, est bordé en premier lieu par des pâtures puis des parcelles de cultures (présence de bandes enherbées). La ripisylve est composée, sur les deux berges, de nombreux individus sénescents.
- L'abattage de gros arbres est nécessaire pour deux raisons principales :
  - limiter les risques de chute d'arbres et de branches dans le ru (réduire les embâcles gênants),
  - recréer des trouées de lumières favorables à la régénération naturelle.
- La quasi-totalité des saules têtards présents en bordure du ru d'Allan n'ont pas été élagués depuis au moins 10 ans. La conservation de ces niches écologiques nécessite un étêtage des plus gros sujets.



**Tronçon ALA après travaux**

- Le bois (d'un diamètre supérieur à 8cm de diamètre) est soigneusement déposé en haut de berge, à disposition des propriétaires riverains. Les bois inférieurs à ce diamètre sont incinérés sur place.
- La remise en état des terrains (pâtures/bandes enherbées) est en cours.



**Travaux de restauration de la végétation en cours**



**Remise en état des bandes enherbées et pâtures à venir**

**REMARQUES, OBSERVATIONS :**

- Le suivi de ces travaux fera l'objet de réunions de chantier hebdomadaires. Toute personne qui le souhaite peut y participer.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de restauration, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. APPLINCOURT David – entreprise Forêts et Paysages ..... 06.07.87.95.13  
M. FELZINGER Guillaume– Union des syndicats ..... 03.23.20.36.74  
Les agents du Syndicats de l'Ourcq amont ..... 06.81.73.01.72  
..... 06.26.79.45.38

La prochaine réunion de chantier débutera par le **piquetage de la 2<sup>nd</sup>e Tranche** des travaux de restauration du ru d'Allan (explication du linéaire d'intervention, préconisation d'actions, ...).  
A la suite de cette réunion de piquetage se déroulera la réunion de chantier hebdomadaire de la 1<sup>ère</sup> Tranche de travaux.

**LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :**

- La prochaine réunion de chantier aura lieu **le Mardi 10 Mars 2015, à 09h30 devant la Mairie de PRIEZ.**

*Voir plan ci-contre*

Le service technique,

